



henri-favre@wanadoo.fr

Contribution d'Henri FAVRE CGT

Pacte transatlantique : pour la transparence de la négociation

La contribution de Bruno DESHAYES, sur le contenu du projet de Pacte Transatlantique, nous rappelle fort opportunément que le destin de Nantes ne se décide pas uniquement dans la salle 300 de la Cité des congrès. D'ailleurs, dès le lendemain, pied de nez de l'Histoire ? continuité des logiques financières ? Impérial Tobacco justifiait pleinement les propos de Bruno en annonçant quelques restructurations dont la fermeture du site SEITA de Carquefou. Pour accroître ses profits, cette multinationale devenue propriétaire de la SEITA dans les conditions de dénationalisations dont on se souvient, n'hésite pas à jeter à la rue 366 salariés qualifiés dont 327 à Carquefou, pour aller mieux en exploiter d'autres en Pologne.

Pour compléter les propos de Bruno et alimenter notre réflexion collective, je voudrais vous faire part de quelques unes des observations, remarques, critiques et propositions faites par la CGT depuis l'annonce de l'ouverture de ces négociations.

La première critique a naturellement été celle relative à la forme de la négociation. Un mandat exclusif délivré par la Commission Européenne à un seul négociateur, allant jusqu'à exclure toute information aux Ministres du Commerce, et/ou aux Ministres des Affaires Européennes des Etats membres. Est-ce que les candidats aux prochaines élections européennes en feront un cheval de bataille pour obtenir une totale transparence de cette négociation ?

Autre remarque, est-ce vraiment un accord sur le commerce qui est recherché ? Le doute est permis. Les tarifs douaniers sont déjà très bas entre l'Union Européenne et l'ALENA (Accord de Libre Echange Nord-Américain). Il y a donc tout lieu de penser que cette négociation portera sur les questions réglementaires, les marchés financiers, les échanges monétaires. A ce niveau là, l'accord aura un impact sur les produits, les conditions de travail, la santé des travailleurs et des consommateurs.

Sommes-nous prêts à mettre dans nos assiettes les standards alimentaires made in USA que sont les poulets chlorés, les viandes aux hormones, les aliments à base d'OGM et à la traçabilité incertaine ? Rappelons aussi que la législation environnementale des Etats-Unis est très en deçà des législations européennes.

La CGT a également rappelé que les Etats-Unis n'ont toujours pas ratifié les huit conventions fondamentales de l'Organisation Internationale du Travail, notamment celle relative à la liberté syndicale. Aborder cette négociation sans souscrire au préalable à ces négociations, c'est libéraliser sans mettre en place des garde fous sociaux..

C'est dans cet esprit que la CGT a demandé que soient exclus du champ de négociation, l'agriculture, la culture, les services publics. Le président Hollande a ferrailé pour que la culture soit exclue du champ de négociation. Il a été entendu sur ce point mais est resté muet sur les autres.

Une petite lueur d'espoir, le round de négociation qui s'est ouvert en mars dernier aurait retiré de son ordre du jour le mécanisme prévoyant un arbitrage privé, c'est-à-dire sans référence aux législations sociales de chaque pays, entre investisseurs privés et Etats.